CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E187798** **VALABLE JUSQU'AU** **06/09/2027**

ÉDITÉ LE 22/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/08/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN 2020B01543

Siret : 888 266 517 00018

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2210070

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J26278N 1244000/001 622998/4

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J26278N 1244000/001 622998/4

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : JEAN-YANN COUVERTURE

32 RUE DE PIERRE LE SAULT
77167 POLIGNY

Téléphone : 01 60 55 45 73 **Fax :**

Portable : 06 58 17 68 55

Responsabilité légale :
CHASSEIGNEAUX JEAN-YANN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : jeanyann.couverture@gmail.com

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 821 600 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante)	9	11/07/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		11/07/2023
3143	Fenêtres de toit en pente		11/07/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		11/07/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/06/2026 15:00

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E187798** **VALABLE JUSQU'AU** **06/09/2027**

ÉDITÉ LE **22/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/08/2020
Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN 2020B01543

Siret : **888 266 517 00018**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 2210070

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J26278N 1244000/001 622998/4

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J26278N 1244000/001 622998/4

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **JEAN-YANN COUVERTURE**

32 RUE DE PIERRE LE SAULT
77167 POLIGNY

Téléphone : 01 60 55 45 73 **Fax :**
Portable : 06 58 17 68 55

Site Internet :
E-mail : jeanyann.couverture@gmail.com

Responsabilité légale :
CHASSEIGNEAUX JEAN-YANN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	11/07/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	11/07/2023
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	11/07/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	11/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	07/09/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/09/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	07/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/06/2026 15:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.